

CHARGE-E DE MISSION EN SANTE SEXUELLE

Présentation de la structure

Le CoReSS est une instance publique, à dimension régionale, favorisant la coordination des acteurs.rices et des organisations investi-es sur le champ de la santé sexuelle. Il a pour objectif l'appui aux politiques régionales de santé sexuelle, définies dans une approche globale et positive, incluant notamment la prévention et la prise en charge des infections sexuellement transmissibles (IST) dont le virus de l'immunodéficience humaine (VIH), des violences sexuelles, des troubles de la sexualité et l'accès à la contraception ainsi que les parcours de santé correspondants.

Le CoReSS poursuit cet objectif sous l'autorité de l'Agence régionale de santé (ARS) des Pays de la Loire, et en cohérence avec les objectifs fixés par les politiques publiques nationales en matière de santé sexuelle, notamment de promotion de la santé sexuelle, de réduction de l'incidence des IST, d'élimination de la transmission du VIH, de réduction des violences sexuelles et d'accès à la contraception pour tous. Son action s'inscrit dans le cadre d'une convention signée entre la structure porteuse, le Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Nantes, et l'ARS des Pays de la Loire.

Identification du poste

Mission générale

Sous la responsabilité du ou de la coordinateur-ric.e régional-e du CoReSS, le/la chargé-e de mission contribue à la coordination des acteurs de santé sexuelle de la région, à la déclinaison opérationnelle des politiques publiques nationales et régionales de santé sexuelle dans les territoires ainsi qu'à leur adaptation aux besoins de la population locale. Cette mission est effectuée en lien avec les référents des dynamiques territoriales en place.

Par ailleurs, le/la chargé-e de mission est amené-e, en fonction des besoins identifiés par les acteurs.rices du CoReSS, à développer et animer des groupes de travail, commissions, webinaires à l'échelle régionale.

Cette mission générale se décline en 4 missions spécifiques détaillées ci-dessous.

Missions spécifiques

1. Aider à la réalisation de diagnostics territoriaux en santé sexuelle.

Le/La chargé-e de mission :

- ✓ Identifie et cartographie les acteurs.rices des territoires (sanitaire, social, médico-social, associatif, éducatif, collectivités, etc.) ;
- ✓ Réalise ou contribue à des diagnostics territoriaux partagés, sur le plan quantitatif et qualitatif, en s'appuyant sur les données épidémiologiques disponibles et par des échanges avec les acteurs.rices du territoire.

2. Nourrir les dynamiques territoriales des sujets régionaux prioritaires en santé sexuelle

Le/La chargé-e de mission participe à la déclinaison territoriale des politiques publiques en santé sexuelle en soutenant la co-construction de projets territoriaux que les partenaires locaux souhaitent développer pour mettre en œuvre ces politiques publiques.

Il/Elle promeut par exemple le Mois de la Santé Sexuelle Sans Tabou (déclinaison régionale de la Semaine nationale de la Santé Sexuelle), de même que les orientations de la Stratégie régionale en santé sexuelle définie par l'ARS.

3. Aider à la mise en place d'actions portées par les dynamiques territoriales

Le/La chargé-e de mission soutient et accompagne les dynamiques territoriales en place, en articulation avec la coordination régionale du CoReSS et la coordination des dynamiques dans la conception et la mise en œuvre de leurs actions. Il/Elle :

- ✓ Favorise l'interconnaissance, les échanges et la création de partenariats opérationnels ;
- ✓ Met à disposition des outils, référentiels, ressources documentaires et supports méthodologiques ;
- ✓ Facilite l'accès aux données décrivant les besoins de la population locale en santé sexuelle ;
- ✓ Soutient les partenaires dans le montage, le pilotage et l'évaluation de projets et la capitalisation de projets ;
- ✓ Appui à la construction d'un calendrier commun de temps forts/rencontres (réunions d'acteurs, commissions thématiques régionales, séminaires) et d'espaces de travail communs (outils de partage de ressources en ligne, groupes de travail, ...) ;
- ✓ Aide à la préparation et au suivi de ces temps collectifs, dans une posture de facilitation et de médiation ;
- ✓ Valorise et communique sur les actions mises en place, les initiatives et les actualités des territoires.

4. Piloter la mise en place d'initiatives régionales transversales

Le/La chargé-e de mission pilote et anime la mise en place d'initiatives régionales transversales définies par le Comité plénier et/ou le Bureau du CoReSS.

Il/Elle est ainsi amené-e à constituer, animer, suivre et évaluer des groupes de travail / commissions régionales / webinaire sur les thématiques prioritaires en lien avec le/la coordinateur-riche régionale.

Liaison hiérarchique

- ✓ Coordinatrice régionale du CoReSS

Liaisons fonctionnelles

- ✓ Président.e, vice-Président.e, membres du bureau du CoReSS
- ✓ Membres du Comité plénier du CoReSS
- ✓ Equipe du CoReSS dont le/la coordinateur-riche médical-e du CoReSS
- ✓ ARS Pays de la Loire et délégations territoriales ARS
- ✓ Collectivités territoriales
- ✓ Acteurs-rices sanitaires, sociaux, médico-sociaux
- ✓ Associations, établissements scolaires, structures jeunesse.

Savoir-faire

- ✓ Connaissance en méthodologie et conduite de projet
- ✓ Aptitude à animer et à mobiliser un réseau acteurs·rices hétéroclites
- ✓ Compétences en communication et conduite de réunion
- ✓ Capacités d'analyse et de diagnostic territorial (analyse de situation, évaluation des besoins)
- ✓ Maîtrise de l'outil informatique Word, Excel, Powerpoint
- ✓ Maîtrise de l'utilisation d'espaces numériques collaboratifs
- ✓ Capacité d'organisation et d'initiative
- ✓ Capacités rédactionnelles

Savoir-être

- ✓ Sens du travail en équipe pluridisciplinaire et pluri-professionnelle
- ✓ Sens du contact, de l'écoute et des relations humaines
- ✓ Sens de l'initiative
- ✓ Posture de médiation/facilitation
- ✓ Autonomie, rigueur, sens de l'organisation
- ✓ Sens des responsabilités et de la confidentialité
- ✓ Neutralité, non jugement, et diplomatie

Connaissances associées :

- ✓ Politiques publiques de santé (SNS, SNSS, etc..),
- ✓ Enjeux de santé sexuelle,
- ✓ Connaissance du système de santé, médico-social et social.

Formations ou qualifications requises :

- ✓ Diplôme Bac +3 à Bac +5 : santé publique, promotion de la santé, sciences sociales, animation territoriale, ingénierie sociale ou équivalent
- ✓ Expérience souhaitée en coordination de projets territoriaux ou en santé publique.

Correspondances statutaires éventuelles :

- ✓ Cadre d'emplois des animateur·rices
- ✓ Cadre d'emplois des attachés territoriaux ou assimilés

Conditions de travail :

- ✓ 1 ETP
- ✓ Etablissement de rattachement : CHU de Nantes ou mise à disposition par une structure
- ✓ Sièges au CHU de Nantes – Locaux Cap Ouest, 63 quai Magellan, Nantes
- ✓ Déplacements en région
- ✓ Fonctionnaire ou CDD de 12 mois renouvelable
- ✓ Permis de conduire souhaité

PERSONNE A CONTACTER

Envoyer CV et lettre de motivation à Carline MESSAGER, coordinatrice régionale

@ : carline.messenger@chu-nantes.fr

Tél : 02.40.08.43.67